



**HAL**  
open science

**Franck Sénateur, S'évader. Une autre histoire de la justice de 1791 à nos jours, Paris, Nouveau Monde éditions, 2020, 320 p.**

Jean-Lucien Sanchez

► **To cite this version:**

Jean-Lucien Sanchez. Franck Sénateur, S'évader. Une autre histoire de la justice de 1791 à nos jours, Paris, Nouveau Monde éditions, 2020, 320 p.. Criminocorpus, revue hypermédia, 2021. hal-03188689

**HAL Id: hal-03188689**

**<https://hal.science/hal-03188689>**

Submitted on 2 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Franck Sénateur, *S'évader. Une autre histoire de la justice de 1791 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2020, 320 p.

Franck Sénateur poursuit avec ce nouvel ouvrage la longue et riche investigation qu'il mène sur l'histoire des évasions et livre un ensemble de courts récits à la lecture très stimulante<sup>1</sup>. À travers près de 21 cas d'évasion qui constituent autant de chapitres de cet ouvrage, le questionnement initial de l'auteur ne se limite pas à se demander comment on s'évade, ni même pourquoi on s'évade, mais bien plutôt de quoi on s'évade ? Outre les murs des prisons, des bagnes portuaires ou coloniaux, des hôpitaux psychiatriques ou des maisons de correction et leur discipline, qu'est-ce que cherchent précisément à fuir (ou à retrouver) ces différents protagonistes dans leur course éperdue (et bien souvent vaine) ? La volonté d'échapper à l'enfermement est effectivement loin d'être le seul moteur d'une évasion. Et il existe bien d'autres facteurs qui entrent en jeu comme l'auteur s'emploie à le démontrer au cours des différents cas qu'il analyse. Il s'agit pour la plupart de motivations qui relèvent de l'intime et que Franck Sénateur prend le soin d'exhumer sous l'épaisse gangue médiatique dans laquelle sont souvent enserrées ces légendes de l'évasion. Car sous des titres que l'on dirait tout droit empruntés à Frédéric Dard ou Albert Simonin (« Hélico presto », « Au son des guitares... », « Dom Tom story... », etc.), l'auteur s'attache à décrire au plus près les drames personnels qui ont précipité la plupart de ces protagonistes dans ces situations extrêmes et inextricables. Franck Sénateur souligne leur volonté - face à des destins marqués pour beaucoup du sceau de l'injustice sociale et de la violence - de recommencer coûte-que-coûte leur existence plutôt que de subir celle qui leur est imposée par la justice, de prendre un nouveau départ face à ce qu'ils considèrent comme un accident de parcours. L'auteur montre que l'enfermement ne constitue en quelque sorte que la traduction de l'impasse dans laquelle les condamnés ont été précipités par des circonstances très diverses. Citons pêle-mêle la guerre pour Jacques Mesrine ou Albert Spaggiari, les drames familiaux pour Albertine Sarrazin, René Girier ou la plupart des petits évadés de la maison de correction de Belle-Île-en-Mer, la colonisation pour les évadés indochinois du bague de Poulo Condore, la pauvreté pour Raymond Vaudé, la fidélité aux convictions pour Geoffroy Saint-Hilaire, Henri Rochefort ou Claude Tenne ou le désir de retrouver l'être aimé pour Michel Vaujour...

Le rythme que Franck Sénateur imprime à son récit entre également pour beaucoup dans la réussite de l'ouvrage. Dans un style fluide et nerveux, il parvient à impulser de bout en bout une tension qui happe littéralement son lecteur. Celui-ci se retrouve placé à la même hauteur que les évadés dont il suit la trace au plus près, à la manière d'une course-poursuite cinématographique. Il traverse l'Amérique du sud avec René Belbenoît, s'installe dans une embarcation de fortune aux côtés d'Henri Rochefort ou de Raymond Vaudé, vole en hélicoptère aux côtés de Nadine Vaujour ou de Pascal Payet, se retrouve enfermé dans une malle transbahutée avec Claude Tenne, saute du haut des murs de la forteresse de Doullens avec Albertine Sarrazin...

Enfin, Franck Sénateur prend également le soin de délivrer des récits d'évasions survenues en Suisse et en Belgique et présente en annexe de son ouvrage différents textes qui régissent le

---

<sup>1</sup> Franck Sénateur, *Évadés !*, préface de Michel Vaujour, Paris, P. Petiot, 2008, 301 p. ; Franck Sénateur, *Planète évadés : 20 histoires extraordinaires d'évasions en France et dans le monde entier*, Paris, la Manufacture de livres, 2012, 187 p.

statut juridique de l'évasion dans ces deux pays. Et le lecteur découvre que le fait de s'évader n'y est pas puni. Alors qu'en France il est passible de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende (loi n°2004-204 du 9 mars 2004 portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité), la Suisse et la Belgique ne le répriment pas en lui-même, mais sanctionnent seulement les complicités ou les fautes professionnelles qui peuvent être à son origine ainsi que les crimes et les délits qui peuvent l'accompagner. Ce positionnement singulier, qui tranche avec la conception hexagonale, est bien résumé par André Kuhn, professeur de droit pénal et de criminologie à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, que cite l'auteur à la fin de son ouvrage : « Historiquement, cela vient du fait que, depuis que l'on a érigé la liberté en bien suprême et en droit fondamental au XVIII<sup>e</sup> siècle, on ne peut pas reprocher à une personne d'aspirer à vivre en liberté et donc de tout faire pour la retrouver si elle en est privée. » (p. 302). Et le livre de Franck Sénateur constitue une très belle démonstration de ce que certains individus ont été prêts à sacrifier pour pouvoir disposer à nouveau, mais souvent pour très peu de temps, de ce « bien suprême et [de] ce droit fondamental ».

Jean-Lucien Sanchez